

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE **DE LA SEANCE DU JEUDI 13 FEVRIER 2014**

Président de séance : Christian MEROU

Présents : BARTHES S. OLIVARES J. SALDANA D. HIRTZIG A. IMPERIAL M.
MARQUIE M. MARQUIE F. COLOMBIES D.

Absents : MICHALYK C.

- Il a été présenté aux membres du conseil municipal le compte administratif de l'exercice 2013 en accord avec le compte de gestion 2013 du Trésorier de Nailloux.

- **Section fonctionnement** :

- Dépenses156 508,64 Euros
- Recettes182 084,23 Euros
- Report en section fonctionnement ex. 2012 : 84 139,27 Euros

- **Section investissement** :

- Dépenses40 333,31 Euros
- Recettes.....21 591,44 Euros
- Report en section investissement ex. 2012 : -12 106,92 Euros

Résultat de clôture de l'exercice 2013 : 78 866,07 Euros

Après retrait de Monsieur le Maire de la séance, les conseillers municipaux présents adoptent et votent à l'unanimité, le Compte Administratif 2013 et le Compte de Gestion 2013.

- Dans le cadre des prochaines élections municipales 2014, le conseil municipal a décidé d'adopter et d'appliquer les conditions générales pour la location du foyer communal pour une réunion de soutien d'un candidat à sa liste. Après débat, les membres présents du conseil municipal décident à l'unanimité de prêter le foyer communal à titre gratuit à tous candidats aux élections municipales 2014.
- Vu le surcroît de travail de l'agent d'entretien, Madame Isabelle TESSEYRE, dû à la création d'une classe supplémentaire, il lui a été demandée d'effectuer 2H30 supplémentaires afin d'accomplir son travail correctement.
A compter du 01/03/2014, Madame TESSEYRE Isabelle totalisera 28 heures annualisées pour effectuer l'entretien des locaux et la cantine.

FIN DU CONSEIL
Le Maire